

LA MÉTÉ DES TAUX

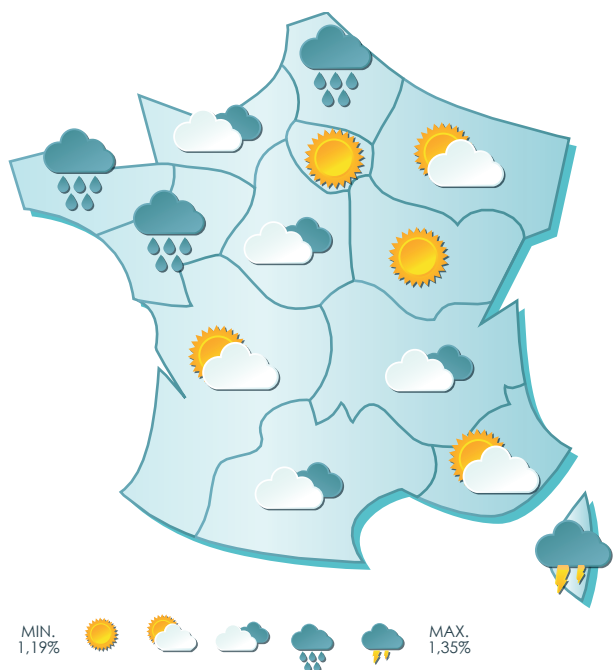
PRÊTS IMMOBILIERS • ASSURANCES EMPRUNTEURS • REGROUPEMENT DE CRÉDITS

AVRIL 2018

TAUX EN BAISSÉ, CONCURRENCE EN HAUSSE

La légère baisse des taux enregistrée en ce mois d'avril incite les banques à poursuivre leurs efforts, pour proposer les taux les plus bas possibles et maintenir la concurrence qu'elles se font. En conséquence, les cartes sont redistribuées entre les régions.

Ainsi sur 10 ans, la Corse, les DOM-TOM et la Provence-Alpes-Côte d'Azur obtiennent la 1^{ère} place. Sur 15 ans, elle est occupée par la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand-Est, les Hauts-de-France, l'Île-de-France et la Normandie. Ces 3 dernières régions proposent également les taux les plus bas sur 20 ans, accompagnées de l'Occitanie, qui est seule en tête sur 25 ans. Les taux les plus élevés se retrouvent, quant à eux, dans le Grand-Est, la Normandie et l'Occitanie sur 10 ans, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie sur 15 ans, et la Corse sur 20 et 25 ans.



MEILLEUR TAUX ACTUEL SUR 20 ANS

1,25 %
SUR 20 ANS

HAUTS DE FRANCE, IDF
NORMANDIE & OCCITANIE

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

EURIBOR
-0,19%
(février : -0,19%)

BCE
0,00%

OAT 10 ANS
0,73%
(mars : 0,93%)

RÉGIONS : LES TAUX LES PLUS BAS

Avec 0,77%, la Corse, les DOM-TOM et la Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les mieux disantes sur 10 ans. Sur 15 ans, la Bourgogne-Franche-Comté, le Grand-Est, les Hauts de France et l'Île-de-France affichent 1,05%.

Ces mêmes régions (à l'exception de la Bourgogne-Franche-Comté et du Grand-Est, proposent avec l'Occitanie 1,25% sur 20 ans. Cette dernière fait d'ailleurs la course seule en tête sur 25 ans avec 1,30%.

RÉGIONS : LES TAUX LES PLUS ÉLEVÉS

Le Grand-Est, la Normandie et l'Occitanie, proposant pourtant des taux très attractifs sur les durées intermédiaires, affichent le taux le plus élevé sur 10 ans avec 0,95%. Sur 15 ans, ce sont l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie les régions au taux le moins attractifs avec 1,20%.

Sur les durées longues (20 et 25 ans), la Corse retrouve la queue du peloton avec respectivement 1,92% et 2,24%.

DÉTAIL PAR RÉGION

| RÉGIONS ADMINISTRATIVES | 10 ANS | 15 ANS | 20 ANS | 25 ANS |
|--------------------------------|----------------|---------------|---------------|---------------|
| AUVERGNE - RHÔNE-ALPES | 0,90% | 1,20% | 1,40% | 1,60% |
| BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ | 0,90% | 1,05% | 1,30% | 1,65% |
| BRETAGNE | 0,90% | 1,19% | 1,37% | 1,66% |
| CENTRE - VAL DE LOIRE | 0,85% | 1,15% | 1,35% | 1,65% |
| CORSE | 0,77% | 1,13% | 1,92% | 2,24% |
| DOM-TOM | 0,77% | 1,13% | 1,45% | 1,64% |
| GRAND EST | 0,95% | 1,05% | 1,30% | 1,65% |
| HAUTS DE FRANCE | 0,88% | 1,05% | 1,25% | 1,50% |
| ILE DE FRANCE | 0,85% | 1,05% | 1,25% | 1,50% |
| NORMANDIE | 0,95% | 1,05% | 1,25% | 1,50% |
| NOUVELLE AQUITAINE | 0,80% | 1,15% | 1,35% | 1,60% |
| OCCITANIE | 0,95% | 1,20% | 1,25% | 1,30% |
| PAYS DE LA LOIRE | 0,90% | 1,19% | 1,38% | 1,66% |
| PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR | 0,77 % | 1,13% | 1,45% | 1,70% |
| ÉCART MINIMAS ET MAXIMAS | 0, 18 % | 0,15 % | 0,67 % | 0,94 % |

Taux donnés à titre indicatif sur les barèmes en vigueur en date du 04/04/2018

• • • PRÉVISION DES TAUX • • •

À quel niveau se situent les taux pour ce mois d'avril ?

| TAUX FIXES NÉGOCIÉS PAR CAFPI EN AVRIL | 10 ANS | 15 ANS | 20 ANS | 25 ANS |
|--|--------|--------|--------|--------|
| LE PLUS BAS | 0,77 = | 1,05 ↓ | 1,25 = | 1,30 ↓ |
| LE PLUS HAUT | 0,95 = | 1,20 = | 1,92 ↑ | 2,24 ↑ |
| TAUX MOYENS CONSTATÉS SUR LE MARCHÉ | 1,30 ↑ | 1,30 ↓ | 1,70 = | 2,10 ↑ |

Taux donnés à titre indicatif sur les barèmes en vigueur en date du 04/04/2018

- 0,40%

LES TAUX MOYENS NÉGOCIÉS PAR CAFPI RESTENT INFÉRIEURS DE 0,40% EN MOYENNE PAR RAPPORT AUX TAUX DU MARCHÉ.

• • • CAPACITÉ D'EMPRUNT IMMOBILIER • • •

Emprunter en avril 2018, quelle différence par rapport au mois dernier ?

| COMPARATIF M-1 | MARS 2018 | AVRIL 2018 |
|-------------------------------------|-----------|------------|
| TAUX (HORS ASSURANCE) | 1,33 % | 1,59 % |
| PRÊT LONG TERME SUR 20 ANS | 210 731 € | 205 467 € |
| ÉCHÉANCE HORS ASSURANCE | 1 000 € | |
| ÉVOLUTION DU MONTANT TOTAL EMPRUNTÉ | -2,50 % | |
| COUT TOTAL DU PRÊT LONG TERME | 29 284 € | 34 533 € |
| DIFFÉRENCE SUR COUT DE CREDIT | + 5 148 € | |

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
 Carol Galivel / Julien Michon
 Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
 21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
 Directeur Général Adjoint
 Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
 28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

PRÉVISION DES TAUX AVRIL 2018

©CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.